

Concevoir son emploi du temps au service de la réussite des élèves.

L'emploi du temps résulte de choix qui visent à améliorer les performances des élèves.

Définition

Un emploi du temps est:

- un document institutionnel,
- un outil de référence pour l'enseignant, l'élève, les parents, l'institution,
- un organisateur pédagogique évolutif au cours de l'année en fonction des progressions, des programmations, des projets de classe ou d'école.

Construction

Pour élaborer un emploi du temps, il est conseillé de considérer:

- les besoins des élèves et les rythmes d'apprentissages ([pics de vigilance](#)),
- les horaires des programmes, les axes du projet d'école,
- la réflexion de l'enseignant sur l'organisation des apprentissages,
- l'organisation pédagogique du cycle (échanges de service, décloisonnements, utilisation de structures spécifiques...).

Pour concevoir un emploi du temps, les préoccupations pédagogiques doivent passer avant les contraintes liées à l'organisation structurelle de l'école (occupation des locaux communs, organisation des temps périscolaires, intervenants extérieurs...).

Quel domaine à quel moment ?

La question ne se pose pas tant en termes de domaine d'apprentissage que de type d'apprentissage, c'est-à-dire de modalités de l'activité. Ainsi, « les exercices d'automatisation, de renforcement, de répétition auront lieu pendant les moments de moindre vigilance, les notions nouvelles (quelles que soient l'activité ou la discipline) seront abordées pendant les moments de vigilance accrue³».

Le matin la mémoire structurelle est active et favorise les nouveaux apprentissages, l'après-midi, la mémoire opérationnelle ou mémoire longue prend le relai au bénéfice de l'ancrage des savoirs.

Les SAS

Il est judicieux d'instaurer un « sas » entre la maison et l'école. L'accueil des élèves à l'école se faisant 10 minutes avant le temps de classe, on peut envisager qu'il se fasse directement dans les classes permettant ainsi à chacun de passer tranquillement du statut d'enfant au statut d'élève.[tout comme cela se fait à l'école maternelle.](#)

Lundi matin

Les études montrent que les élèves sont soumis à des fluctuations de concentration hebdomadaires et journalières. Ainsi, la journée du lundi est un jour où les performances des élèves sont moindres du fait de devoir se réadapter à la vie scolaire.

5^{ème} matinée

La 5^{ème} matinée introduite par la réforme augmente de 3h la période où les performances des élèves, dans les domaines verbaux, de structuration spatiale et opératoire, sont les plus élevées. Les emplois du temps doivent donc être pensés de manière à ce que d'autres disciplines que celles dites fondamentales bénéficient de

ces heures de meilleure vigilance.

Des particularités	<p>En Seine Saint Denis, les matinées durent de 2h00 à 3h45, les pauses méridiennes d'1h30 à 2h15 et les après-midi d'1h00 à 3h00. Les réponses ne peuvent donc pas être les mêmes d'un espace à l'autre.</p> <p>Il s'agit d'interroger le sens des apprentissages et le sens de l'école, de définir des cohérences et des équilibres entre les différents temps des enfants.</p> <p>Cette réorganisation ne peut se faire sans une réflexion des équipes d'école tenant compte du cadre institutionnel, des rythmes des enfants ainsi que de la spécificité du contexte local.</p>
Matinées longues plus de 3 heures	<p>Veiller au respect essentiel de l'alternance de modes de sollicitations jusqu'à la fin de la matinée.</p> <p>Privilégier des séances courtes après trois heures de classe et centrées sur l'activité individuelle de l'élève (exercices d'application de leçons connues, lecture orale, copie...).</p> <p>1 seule récréation dans la matinée à laquelle peut s'ajouter notamment au cycle 2 un moment de pause (écoute musicale, relaxation et étirements, lecture « offerte » par l'enseignant, possibilité d'investir physiquement autrement l'espace-classe...).</p>
Après-midi courtes 2 heures maximum	<p>Eviter de courir après le temps (court): mise en route à partir d'exercices de systématisation et d'entraînement puis séance de découverte, d'exploration, d'évaluation.</p> <p>Varié les modalités de travail (individuel, en groupe),</p> <p>Mise en œuvre des décroissements et des échanges de service.</p> <p>L'enseignant appréciera la pertinence d'une pause (plutôt qu'une récréation).</p>
Après-midi au-delà de deux heures	<p>Organiser l'alternance entre les types d'activités proposées.</p> <p>Rythmer la demi-journée (séances longues, séances courtes).</p> <p>L'enseignant appréciera la pertinence d'une pause (plutôt qu'une récréation) lorsque la demi-journée ne dépasse pas 2h15. Lorsqu'elle existe, la récréation doit se situer en cours d'après-midi. Le temps scolaire ne sera pas amputé pour la transition entre la classe et les activités périscolaires.</p>
La récréation	<p>Une réflexion de l'équipe pédagogique sur la question des récréations est nécessaire pour tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation.</p> <p>Quelle que soit l'organisation arrêtée :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'horaire moyen consacré aux récréations est de 15 minutes maximum par demi-journée à l'école élémentaire, cet horaire devant s'imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines disciplinaires (BO HS n°1 du 14/02/2002) ;- la durée annuelle et hebdomadaire des enseignements doit être respectée (BO HS n°3 juin 2008) ;- les récréations ne s'imposent pas pour des demi-journées allégées qui seraient interrompues inutilement ;- le moment de la récréation ne peut se situer en fin de demi-journée scolaire ;- on veillera enfin à ne pas prendre sur le temps scolaire le temps de transition entre la classe et les activités périscolaires. <p>Si la récréation s'organise généralement dans la cour, une réflexion d'équipe peut s'orienter vers un temps récréatif en classe permettant aux élèves de faire une pause en leur proposant des activités calmes et libres. Cela se justifie d'autant plus lorsque la demi-journée est courte et permet une entrée plus rapide dans les apprentissages.</p>